



→ LES FRAIS PROFESSIONNELS ET ABATTEMENTS

Identifier les différentes sortes de frais professionnels afin d'éviter toute mauvaise utilisation.

1 jour - 390 € HT

→ OBJECTIFS

- ✓ Reconnaître les frais professionnels et avantages en nature
- ✓ Appliquer la réglementation en vigueur
- ✓

→ MOYENS D'ÉVALUATION

- ✓ Questions/réponses, exercices pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- ✓ Après la formation : évaluation à chaud

→ PUBLIC & PRÉ-REQUIS

- ✓ Responsable ou membre du service de la paie

→ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices et d'échanges sur la base de cas apportés par les stagiaires

Plan de formation

Effectif • 8 à 10 participants

➤ Les avantages en nature

- ✓ Définition et règles applicables
- ✓ Les différents types d'avantage : (Nourriture, voiture, logement, NTIC)
- ✓ La notion de reprise et la position dans le bulletin de salaire

➤ Les frais professionnels

- ✓ Les textes de référence
- ✓ Les différentes sortes de frais professionnels : les indemnités repas, les frais de déplacement, les frais de grand déplacement, le remboursement des transports, l'utilisation des véhicules personnels
- ✓ Les modes de remboursements: sur justificatif ou « évaluation en réel », sous forme d'allocation ou « évaluation forfaitaire »
- ✓ Règle d'indemnisation et condition d'exonération
- ✓ Les autres frais « avancés » par le salarié

➤ La déduction forfaitaire spécifique ou abattement

- ✓ Prévenir les mauvaises pratiques et connaître les risques en cas de contrôle
- ✓ Les bonnes conditions d'application
- ✓ Les professions ouvrant droit
- ✓ Convergences et divergences entre fiscal et social
- ✓ La règle de non-cumul et ses exceptions

➤ Le bulletin de paie et impact dans un logiciel de paie (ex. sPAIEctacle®)

- ✓ Les rubriques soumises ou non
- ✓ Les rubriques positives ou négatives
- ✓ Les rubriques indépendantes ou liées

➤ Rescrit social et contrôle URSSAF



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

→ Remise d'un support écrit
→ GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
→ Évaluation par QCM

→ PRATIQUE

Intervenants
Laurent Thierriat

Horaires
10h à 13h - 14h à 17h soit une durée de 6h/jour

N° d'agrément 11753874875

39, rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris
T 01 53 34 25 25 > www.ghs.fr

SARL au capital de 14 400 euros RCS Paris B 327 920 955 N° TVA intracom FR32 327 920 955

→ AVEZ-VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous faites les contrats d'artistes ou de techniciens en tournée ou en tournage.
- ✓ Vous pensez ne pas maîtriser la pratique des abattements.
- ✓ Vos salariés vous présentent au remboursement des notes de frais : soumis ou non soumis ?
- ✓ Ce programme d'une journée vous donnera les points importants à respecter pour ne plus douter.